



COMITÉ DIRECTEUR



PV n°5 du 26 Février 2024

Membres présents : Jean-Pierre MASSE, Gérard GONZALEZ, Charles BOULBÈNE, Raymond MIQUEL, Georges GOIZE, Michel BANES, Stéphanie TAPIE, Karim TOURECHE (Visio). Nathalie ADELLACH (Visio), Danielle CARNEIRO (Visio)

Membres absents excusés : Hugo GARCIA, Nicolas FERRIGNO, Charlène LAUR, Stéphane JEAN, Philippe TEILLOT

Monsieur Jacques FUSTER : non convoqué voir PV N°1 CD

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

18H40

Ordre du jour :

Ordre du jour :

Validation du PV N° 4 du 23/12/2023

Validation CDOCC PV N°6 et 7

Validation PV CDA N°6

Informations Générales

Point sur le vote pour l'arbitrage U13 (plateaux et autres) et mise en place de la péréquation.

Validation

AG électorale de juin 2024

Concours incivilités

Dossier Tarascon

Point des commissions

Questions diverses

Ouverture du Comité Directeur.

Validation du PV N° 4 du 23/12/2024

Validation CDOCC PV N°6 et 7

Validation PV CDA N°6

Validation faite par les élus (e) présents.



Informations Générales du Président JP MASSE

Aujourd'hui trop d'incivilités sur les terrains du département comme sur les autres districts. Les commissions juridiques sont mises à mal à la suite des affaires graves venant des terrains et derrière les mains courantes. De gros problèmes avec les réseaux sociaux.

3 objectifs deviennent importants : Sportif, Associatif et Financier.

Les projets devront être regardés avec le calcul du financier. Sur la finance, construction du site, les institutions (département, région) ont versé les sommes. Manque l'Europe où tout sera versé autour du quatrième trimestre 2024. Notre district est pris pour exemple par rapport aux autres districts : le travail sur les incivilités, formations, les délégués.

Je rappelle que les Présidents des commissions juridiques et autres sont responsables des décisions. Elles sont indépendantes et aucune ne doit interférer ou critiquer les choix.

En tant que Président, j'y veillerai.

Point sur le vote pour l'arbitrage U13 (plateaux et autres) et mise en place de la péréquation

Monsieur Toureche explique la mise en place des jeunes arbitres sur les plateaux, cela permet, en plus de leur formation, de faire baisser les incivilités. Un sondage et vote auprès des clubs ayant des écoles de foot catégorie U13 ont été faits. Le résultat est de 100% sur 14 réponses.

Un débat s'engage avec les élus(es) sur la nécessité des jeunes arbitres, leur financement. Une question sur le paiement des jeunes de moins de 14 ans, la réponse est : le virement s'effectue sur le compte des parents.

Monsieur Toureche demande l'accord du paiement depuis le début des plateaux (rétroactif).

Après discussion sur le paiement rétroactif et 2ème phase les élus(es) présents et en Visio donnent un avis favorable. L'ensemble du paiement se fera en péréquation.

Pour la saison prochaine, les clubs seront auditionnés en début de saison pour couvrir ou non officiellement les rencontres jeunes U13(G/F).

Secrétaire Général

L'Assemblée Générale électorale se déroulera le samedi 15 juin 2024 au Fossat (matin).

Nous avons reçu le protocole juridique pour la mise en place des élections, le bureau directeur le traitera la semaine prochaine et nous le mettrons en ligne.

À la suite du comité directeur de décembre nous devons mettre en place un instructeur suppléant. Aujourd'hui une personne qui est délégué départemental GAYRAUD Christophe est d'accord pour prendre le poste d'instructeur suppléant. Raymond MIQUEL explique que la venue de monsieur GAYRAUD est importante au nombre des dossiers.

Le comité directeur valide le poste et la personne.

4753 licenciés au 26 février 2024.

Gestion des compétitions et Coupes : La commission a rattrapé les rencontres en retard.

Coupes Ariège : ¼ de finales les 9 et 10 mars 2024.

La commission des statuts de l'arbitrage se réunira en mars et un PV sera établi et envoyé aux clubs.

La commission pour faire le point sur la couverture jeunes se tiendra fin mars. Pour information, les règlements seront respectés à la lettre et visibles sur le site du District. Nous serons vigilants sur les procéduriers ou interprétations des écrits.

Concours incivilités avec la participation de la CAF.

Commission des incivilités jusqu'à fin mars 2024. Les clubs recevront le cahier de charge pour la participation. La remise des prix se fera fin avril au lycée agricole de Pamiers.

GoPro pour les arbitres et matchs à risques, démarche en cours. Une réunion se tiendra le 7 mars à la FFF pour traiter notre demande et la couverture juridique.

Nous devons mettre en place 3 référents (discipline, arbitre et comité directeur), les images seront sous le contrôle du président de la discipline.

Dossier Tarascon

Le président JP MASSE nous indique qu'une lettre venant du Maire de Tarascon lui est parvenue. Celui-ci demande des réponses sur la dette du club et autres sujets. Face à la teneur de la lettre, j'ai demandé à notre avocat de faire une réponse. Dès la réception du courrier le maire de TARASCON a souhaité me rencontrer. La date sera le jeudi 29 février matin.

Aide aux sinistrés du Maroc

Le District de l'Ariège de Football en partenariat avec la section SEGPA de Mirepoix ont récolté des habits au profit des sinistrés du Maroc. Les colis sont partis cette semaine pour être distribués, le comité directeur a voulu soutenir cette opération à la hauteur de 930€.

Nous tenons à remercier tous les élèves et le corps enseignant de la section SEGPA de Mirepoix qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à cet élan de solidarité.

Après discussion le comité directeur valide l'aide de 930€.

Point des commissions.

Terrain : La commission annonce des modifications sur les homologations des éclairages.

Une réunion se tiendra en mars à Clairefontaine où seront définies les nouvelles normes et dérogations.

Discipline : Beaucoup de dossiers en cours. La fin des championnats s'annonce difficile, restons vigilants notamment les arbitres et délégués.

CDA : une réunion avec les arbitres aura lieu le 9 mars.

Affaire CNOSF.

Nous avons été saisis par le CNOSF d'une convocation à la suite d'une démarche faite par le club de Lézat. Nous en prenons acte et attendons la date.

Le District tient à informer les élus(es) que le club de Lézat nous fait une forme de chantage avec le mail reçu sur le forfait de l'équipe 2.

Pour information suite interdiction de stade :

Le District de Ariège Football n'a pas de responsabilité ou de mandat d'interdire à quiconque l'entrée d'un stade. La procédure d'interdiction vient du préfet sur décision administrative et sur dossier émanant des services de l'Etat (Police, jeunesse et sport). Pour information, le district de football a signé en 2018 un protocole. Celui-ci nous impose de faire une fiche navette pour tout évènement d'incivilités physiques, matérielles ou autres.

Divers

Le Président JP MASSE indique que la soirée Bénévoles se déroulera le jeudi 7 mars à 19h, à la salle des fêtes Lasserre à la Tour de Crieu.

Fin du comité directeur à 20h40.

Sous réserve de validation.

Gérard GONZALEZ,
Secrétaire Général



Jean-Pierre MASSE,
Président

